# PUBLICISTE.

DUODI 2 Nivôse, an VIII.



Tentatives de l'armée d'Italie pour faire lever le siege de Coni. - Pruit de la prise de cette place. - Ordre apporté aux troupes russes de faire halte. — Tableau de la marine et des troupes de ligne anglaises — Continuation de la conduite hostile des chouans, — Ordre donné à une division de l'armée d'Helvêtie et de Hollande de se rendre en Italie. - Rapport sur le code civil. - Nouvelles diverses.

#### ITALIE.

De Génes, le 10 décembre (19 frimaire).

Nous attendons ici, avec impatience, le convoi qui doit arriver de Marseille. Par une fatalité qui met le comble à nos manx, le vent est contraire depuis plusieurs semaines. Nous n'avons des subsistances que pour trois à quatre jours.

On assure que le général Championnet a tenté une attaque pour forcer l'ennemi à lever le blocus de Coni ; mais qu'elle n'a pas eu de succès. A près la chûte de cette place importante; il est à craindre que l'armée française ne puisse pas soutenir la ligne actuelle, si elle ne recoit pas des renforts, & sur-tout si elle reste dans un dénuement, qui doit nécessairement produire la désorganisation totale.

# ALLEMAGNE.

De Ratisbonne, le 11 décembre, (20 frimaire).

Suwarow a reçu hier un courier de Pétersbourg, avec des dépêches d'après lesquelles les troupes russes doivent faire halte. Il établica, dit-on, son quartier-général à Prague; l'avant-garde restera dans la Baviere. Le prince Pancration, ainsi qu'un grand nombre d'officiers, resteront

De Francfort, le 15 décembre (25 frimaire).

Si l'on en croit une gazette accréditée en Allemagne, les plans de la coalition pour la campagne prochaine sont déjà arrêtés. En Italie, 180 mille hommes autrichiens, napolitains & piémontais agiront offensivement, & tacheront de pénétrer en France par la Provence & le Dauphinée. L'armée russe, forte de 80 mille combattans, se portera, sous le commandement du maréchal Suwarow, vers la Suisse & le Haut-Rhin. Toutes les troupes d'Empire, renforcées d'un grand nombre de paysans armés, & de quelques régiment autrichiens, seront employées au siége de Mayence & au blocus de la forteresse d'Ehrenbreistein. En même-tems, l'archiduc Charles, à la tête de cent mille Autrichiens, marchera directement sur le Luxembourg & la Meuse. Vingt mille russes seront débarqués en France dans les départemens de l'Ouest, pour opérer une diversion avau-tageuse au plan général d'attaque.

# ANGLETERRE.

De Londres, le 11 décembre, ( 20 frimaire ).

L'hiver ramene les brillantes sociétés dans la capitale. Les spectacles attirent un plus grand concours. Les pieces de

Kotzebue y sont toujours de mode. On donne depuis peu de tems, avec le plus grand succès, à Covent-Garden, une de ses comédies intitulée : le Sage de l'Inde.

L'opéra va rouvrir, & promet de nouvelles pièces & de nouveaux sujets, entr'autres un des meilleurs danseurs du théâtre des Arts de Paris, nommé Deshayes.

D'après le tableau de notre marine qui s'imprime chaque mois, nous avons en activité de service 112 vaisseaux de ligne, 18 vaisseaux de 50 canons, 200 frégates, & 292 cutters, sloops & autres petits bâtimens semés. Dans ce nombre ne sont point compris 33 vaisseaux de ligne stationnaires dans les ports, & servant de vaisseaux de garde, vaisseauxmagasins, vaisseaux-prisons. Il y a de plus 47 vaisseaux de ligne sur le chantier ou désarmés dans les ports.

Notre tableau militaire également publié tous les mois,

offre les résultats suivans :

Près de la moitié des troupes de ligne sont dispersées dans les colonies britanniques.

#### REPUBLIQUE HELVÉTIQUE.

De Berne, le 15 décembre (24 frimaire).

La division qui regne entre les premieres autorités de la république, paroît augmenter de jour en jour. Les esprits se montent & s'aigrissent de part & d'autre. On parle de grandes mesures que le gouvernement vouloit prendre; & le sénateur Cart sembloit y faire allusion, lorsqu'il disoit dernierement en plein conseil, au sujet de la résolution qui casse l'arrêté du directoire, ordonnant la destitution du tribunal de cassation de Zurich : « Il ne faut point donner lieu au directoire de s'adresser à l'autorité française , pour

» obtenir d'elle la garantie de la constitution ».

On écrit de Lentzbourg que le nombre des troupes françaises, sur les frontieres du canton d'Argovie, est considérablement diminué; mais que celui des Autrichiens s'augmente de jour en jour. On se plaint dans ce canton (& cette plainte sera bientôt un cri général en Helvétie) de l'état de misere où l'on se voit réduit. La seule espérance d'obtenir

la paix soutient le courage des habitans.

Il y a cu, ces jours derniers, une émeute à Winterthour. Les habitans de cette ville, informés que le gouvernement alloit faire vider l'arsenal & transporter ailleurs ce qu'il

lent ciissi une despodécouextraorst-il pas

outrage

citoyen econstime des cité des

is habien à la signaler

aires de e de la insi dire qui doit citovens e l'insti-1 Sieves ance na-

rer l'in-

finances

pour la s témoiit rendu uivante: de Seine en toute re de re-

N 8. premiere mille du re de la dépenses

nieurs & quisition qui conre Simo-

main.

ontribu-

r. 50 cent. mens. Cet Martin,

aire sentir gréable & u succès;

75 cent., z les mar

IS.

renfermoit, se sont ressemblés tumultuairement & ont mis opposition à cette évacuation. Ils avoient parmi eux le président de la chambre de régie. Le sous-préfet a eu beaucoup de peine à leur arracher quelques voitures chargées de munitions.

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

#### D'Aix, le 21 frimaire.

Le 21, les chouans ont établi au Pont-Gilbert un poste de 20 à 50 hommes, avec ordre de recruter dans le bataillon de la Manche. Bientôt il n'y restera plus que les officiers. On a eu tort de mettre ce bataillon en garnison dans son propre pays, au milieu des séductions de tonte espece du parti opposé. Les chouans continnent tous les genres de brigandages.

#### De Fontenay , le 23 frimaire.

Les chouans continuent à s'organiser militairement. Les anglais leur fournissent des munitions par les côtes; 6 à 700 sont entrés à Machecoul sans aucune résistance. A Bourneuf, on leur a refusé l'entrée; ils ont menacé de revenir en forces. Ils ont sommé foutes les communes environnantes de se joindre à cux sous les plas fortes menaces. A la Pommeraye ils ont enlevé les bleds. Ils ont massacré un jeune homme, qui refusoit de les suivre. Aux postes des Sables, ils ont volé des alevaux. On craint une insurrection générale, si on leur laisse le teus de se fortifier.

# D'Avranches, le 25 frimaire.

Le 13, une trentaine de sociérats se porterent dans la maison de campagne du citoyen Tempier, à peu de distance d'Aix. Après lui avoir demandé les clefs, ils le pendirent; la corde assa. Ils ini tircrent un coup de pistolet qui fit long feu anfin; le stilet sur la gorge, ils le conduisirent dans un cabinet, où ils l'enfermerent avec sa brue, ses enfans, tous les gens de la maison, & partirent après avoir tont pillé.

Le 19, le courier de Gênes à Madrid a été pillé, aiusi que celui de Nice, pres des portes de la commune d'Aix.

# De Strasbourg, le 27 frimaire.

Nous recevous à l'instant la nouvelle que le ministre de la guerre a donné ordre à une division de l'armée de Hollande & à une autre de celle de l'armée d'Helvétie de se rendre en Piémont pour renforcer l'armée d'Italie. Les généraux Oudinot, Soult & Brunet y passent aussi, sur la demande formelle que le général Massena a faite à ce sujet. St.-Cyr & Oudinot seront les licutenaus de Massena. La division de l'armée de Hollande sera, dit-on, commandée par le général Vandamme. On espere que ces renforts seront suffisaus pour ramener la victoire à l'armée d'Italie, & la mettre à même de tenir tête à l'armée de Mélas.

Le citoyen Mallarmé, délégué consulaire dans notre département a, par un arrêté d'hier, destitué le citoyen Stahl, officier municipal, & l'a remplacé par le citoyen Gay. Cet arrêté est motivé sur ce que le citoyen Stahl est repoussé par l'opiniou publique. On s'attend à d'autres changemens dans nos administrations.

Des lettres de Mayence assurent que la réunion définitive à la république, des quatre départemens sur la rive gauche, est très-grochaine, & que les consuls ont ordonné au ministre

des relations extérieures , de leur faire un rapport à ce sujet.

Le général Klein est nommé commandant de la cavalerie de la grande armée du Rhin. Le général Hautpoult commandera sous lui. Il a son quartier-général ici. Le général Médard est arrivé hier de la Suissa.

On n'apprendra pas, sans quelqu'étonnement, le procès de personnes dites complices de Pichegru, commencé dans notre ville, le 5 nivose, devant une commission militaire nommée à cet effet par le général divisionnaire Tharreau. Dans le nombre des accusés sont : Chambé, ex-député; Lajolais, la femme Demougé, Badouville, St.-Remond, Gomard & plusieurs autres, enfermés dans les prisons de notre ville. La principale piece du procès est une correspondance attribuée à Klinglin, & qu'on assure avoir été saisie à Offembourg. Mais la grande difficulté viendra de ce que les prévenus protestent qu'il ne s'agit nullement d'eux dans la correspondance, ou, comme on peut se le rappeller, il n'y avoit que des noms supposés. Ce qui est certain, c'est qu'on paroît vouloir mettre beaucoup de solemnité dans cette procédure, qui ne manquera pas de fixer l'attention publique, par la lumiere qu'elle peut jetter & sur Pichegru & sur quelques époques fameuses de nos dernieres révolutions.

### De PARIS, le 1er. nivose.

C'est décidément le 5 de ce mois que les commissions législatives cesseront leurs fonctions.

Un rapport sur les déportés de fructidor sera fait auparavant, par Lucien Bonaparte. Le message des consuls à ce sujet est déjà arrêté.

Les nouveaux pouvoirs entreront en activité aussi-tôt après la dissolution des anciens.

— Il paroît depuis hier une brochure très-importante dans les circonstances où nous nous trouvons. Elle a pour titre: Entretien politique sur la situation actuelle de la France & sur les plans du gouvernement. On la dit officielle. L'auteur garde l'anonyme; mais il rend compte, assure-t-il, d'un entretien direct qu'il a cu avec l'un deschefs de la république. Il affirme avoir scrupuleusement recueilli & conservé ses propres expressions. Et en effét, à moins d'y être autorisé, on ne peut gueres parler aussi positivement.

Cette brochure d'oit être lue & méditée : elle est toutà-la-fois l'histoire du passé, l'idée du présent, & l'esprit de l'avenir. Aucun parti n'y est flatté, aucun n'y est avili Tous y trouveront de quoi fixer leur conduite.

Si cet écrit est authentique, c'est la premiere fois peutêtre qu'un gouvernement nouveau à mis tout le monde dans sa confidence. Les politiques peuvent en tirer avantage pour préparer d'avance des moyens d'opposition. Mais la masse des gouvernés qui ne demandent que le repos, y apprendront mieux aussi à se conformer à l'esprit du gouvernement.

(Nous reviendsons sur cet ouvrage).

— Il y a quelques erreurs & quelques omissions dans la liste des conseillers d'état que nous avons donnée hier. Bougainville paroît décidément placé dans le sénat conservateur.

La terre de Crosne, accordée à Sieves comme récompense nasionale, est, de 14 à 15 mille francs de rente. C'est malgré les plus vives résistances de sa part que les deux autres consuls se sont déterminés à faire cette demande en sa faveur L'idée est tout-à-fait de Bonaparte. Il l'avoit déja émise, pendant la discussion de la constitution, devant les membres réunis des commissions législatives.

— C'est aujourd'hui qu'on a commencé à voir le magnifique tabeau des Sabines ( de David ). La saison est pen favorable pour cette exposition, qui a lieu dans la salle de la ci-devant académie d'architecture, au Louyre.

— Le mettre en d'hui il e sieurs en da jardin de secou — L'

dire, à co & fortes — To pour céle trie, von que deu renverse

jours cor

de la pro
Ro
r8 mois
damné p
fra gaise
des adm
Beauss

- Le de conso mée d'O ces corps gnies, & - Le

14 mois

voyé un mandant clure ave jusqu'à l' généraux l'armistic prince C eu négod des pleir trichiens

— Le
du Rhin
de la leve
comme t
siller aut
ciens all
— Le

— Une recteur l nemens of Savary 8 s'y sont of Le séi

exécution

membres semaines
— Le que les pri par le par

- Les

- Le froid continue à être assez rigoureux. Le thermomettre est descendu hier matin jusqu'à dix dégrés; aujourd'hui il est remonté à cinq. On passe la Seine à pied en plusieurs endroits, entr'autres vis-à-vis des Quatre-Nations & da jardin des Plantes. Le gouvernement multiplie les moyens de secourir les indigens.

-L'Annuaire météorologique amonce, pendant les r3 jours composant la constitution boréale prochaine, c'est-àdire, à compter du 29 frimaire jusqu'au 11 nivôse, de belles

& fortes gelées.

proces.

cé dans

nilitaire

arreau;

léputé;

emond. sons de

respon-

é saisie

ce que

ux dans

ller, il

, c'est

ns cette

on pu-

egru &

itions.

nissions

t aupa-

onsuls à

ussi-tôt

te dans

a pour de la

lit offi-

empte,

'un des

ent re-

effet, a

ussi po-

st tout-

l'esprit

st avili

is peutde dans

ge pour

asse des

endront.

dans la

r. Bou-

valeur

récom-

e. C'est

es deux

ande en

oit déjà

vant les

magni-

est pen

salle de

ent.

- Toutes les sêtes successivement crées par les partis pour célébrer leurs triomphes bien plus que ceux de la patrie, vont être supprimées par une loi : on ne conservera que deux grandes fêtes nationales, le 14 juillet, jour du renversement du despotisme ; & le 1er veudémiaire, jour de la proclamation de la république.

-Robert Barbier, arrêté & enfermé au Temple depuis r8 mois, inscrit & maintenu sur la liste des émigrés, condamné par un autre arrêté, a été déporté à la Guyanne française, est rendu à la liberté & mis sous la surveillance des administrations du département de la Seine.

Beaussat, également prévenu d'émigration & arrêté depuis

14 mois, a été mis en liberté:

- Les consuls ont pris plusieurs arrêtés dont le but est de consolider l'existence des corps de toutes armes de l'armée d'Orient. Ils portent principalement que les dépôts de ces corps seront formés en bataillons, escadrons ou compagnies, & en porteront le numéro & le nom.

- Le général autrichien commandant devant Kell a envoyé un officier parlementaire au général Tharreau, commandant nos troupes sur la rive droite, pour l'inviter à conclure avec lui un armistice qui s'étendroit depuis Mayence jusqu'à Huningue. Le général Tarreau a répondu que les généraux autrichiens n'ayant pas rempli les conditions de 'armistice conclu à Manheim , sou s'le prétexte que le prince Charles ne les avoit pas ratifiées, on ne pouvoit entrer eu négociations à ce sujet qu'avec un commissaire muni des pleins pouvoirs du prince Charles. On ignore si les autrichiens feront une nouvelle démarche à cet égard.

- Le prince Charles a écrit au général en chef de l'armée du Rhin, pour le prévenir qu'il doit regarder les paysans de la levée en masse comme soldats autrichiens, & les traiter comme tels. Il menace, dans le cas contraire, de faire fusiller autant de soldats français que l'on auroit tué de miliciens allemands, après qu'ils seroient rendus prisonniers.

- Le général Leval a envoyé à Wetzlaer 110 hommes en exécution militaire.

- Une lettre de Bâle, du 25 frimaire, porte que le directeur helvétique Laharpe a voulu imiter à Berne les événemens des 18 & 19 brumaire; mais que ces deux collegues Savary & Dolder, & le citoyen Masson, secrétaire-général, s'y sont constamment opposés.

Le sénat helvétique a nommé une commission de cinq membres, chargée de lui présenter, dans l'espace de quatre semaines, les changemens qu'exige la constitution.

- Le grand-conseil helvétique a décidé, le 24 frimaire, que les prémices ou dimes seroient rétablies & perçues comme par le passe, au profit des ministres du culte.

- Les Autrichiens se sont emparés de Coni. Cette place a capitule le 11 frimaire.

- La pénurie des vivres se fait toujours sentir à Génes d'une maniere très-alarmonte.

Le général Marbot est arrivé dans cette ville, & y a prisle commandement à la place du général Massol.

-Le baron de Staël n'a pu quitter Stockholm, comme l'annoncent quelques feuil'es, parce qu'il n'y a pas mis le pied depuis long-temps; il s'étoit tout simplement retiré en Hollande; & c'est de la Haye qu'il est, depuis peu, revenu à Paris, sans caractere public.

- Paul Ier. paroît décidément brouillé avec l'empereur d'Allemagne; mais il se rapproche plus que jamais de l'Angleterre, à la disposition de laquelle il met ses troupes

- Le nombre des cardinaux réunis à Venise pour l'élection d'un pape, est de 34,

#### MINISTERE DES FINANCES.

Lettre écrite par le ministre des finances, à la régie de l'enregistrement & du domaine national.

Paris, le 28 frimaire an 8.

On a demandé, citoyens régisseurs, si les acquéreurs de do-maines nationaux, qui, avant la loi du 11 de ce mois, pouvoient se libérer indistinctement d'une partie du prix de leur acquisition, soit en tiers consolidé, soit en tiers provisoire, ont conservé cette

Je ne vois rien dans la loi nouvelle qui s'y oppose; elle n'établié point de distinction dans les bons du tiers consolidé; elle continue donc à admettre concurremment le tiers consolidé inscrit ou à inscrire. On ne peut supposer qu'une loi d'ailleurs favorable auxacquéreurs ait voulu, sous ce rapport, aggraver leur situation.

Je vous recommande, citoyens, de donner connoissance de cette décision à vos reforcés.

décision à vos préposés. Salut & fraternité ,

Signé , GAUDIN.

# MINISTERE DE LA POLICE GÉNÉRALE.

MINISTERE DE LA POLICE GÉNÉRALE.

Des hommes qui prétendent avoir quelqu'influence dans les bureaux du ministere de la police générale, prometient, à ce titre, sux personnes malheurenses & crédules, d'obtenir pour elles ou pour leurs pa eus des mises en liberté, des raditations, des sarveilances. Ils annoncent ensuite qu'une somme est nécessaire pour siduire tel ou fel employé du ministere, & il n'est pas rare qu'ils l'obtennent de gens qui se défient de la bonté de leur cause, ou qui sont tourmentés par l'impatience & le besoin d'obtenir justice.

On est autorisé à déclarer que le ministre ne s'en rapportant qu'à lui seul pour la décision des affaires qui lui sont soumises, tout moyen de corruption employé dans ses bureaux n'est pas moins inutile que criminel. Sa confiance dans les employés de son ministere est assez grande pour qu'il les croie tous à l'abri de la séduction. Si cependant il en étoit qui fussent assez ennemis de leur pays & d'eux-mêmes pour trahir leurs devoirs, le ministre est résola à les faire traduire lui-même devaut les tribunaux, dès le moment où il auroit appris la preuve de leur corruption.

Les citoyens sont invités à signaler les hommes qui voudroiext cher faire croire à la vénsité de la justice. Ce vice de la monarchie n'a que trop déshonoré certaines époques de la république.

Commission du Conseille de la justice. Ce vice de la monarchie n'a que trop déshonoré certaines époques de la république.

## COMMISSION DU CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Par un arrêté de la commission, la section de législation a été autorisé à faire imprimer, à mesure qu'elle les auroit achevés, les différens titres du projet de code civil; elle a fait en conséquence distribuer hier celui qui traite du mariage. C'est Jacqueminot qui est chargé de présenter cet ouvrage comme rapporteur de la section. Nous allons transcrire les passages les plus importans des idées préliminaires qui se trouvent en tête du titre que nous annonçons.

De tous les bienfaits que la France attendoit de la révolution, le plus ardemment desiré & le plus souvent promis

a été un code civil.

Il ne s'agissoit de rien moins que de changer toutes les ' relations des hommes entre eux, de recommencer en quelque : sorte la société, & de régler, d'après les penchans de la



nature, & les besoins de notre organisation, ce que le délire de l'orgueil & les caprices du pouvoir avoient accommodé à leurs seules convenances.

Des hommes laborieux & instruits l'entreprirent , mais partiellement & successivement. Nous leur avons du beaucoup: ils ne purent tout consommer. Les circonstances s'y opposoient. On portoit une espece de timidité, ou plutôt de prudence dans le bien même. On s'attacha à introduire d'abord l'uniformité, mais sans trop froisser toutes les habitudes, dans la crainte de multiplier les résistances. On aima mieux attendre de l'avenir des améliorations qui , plus promptes, enssent pu devenir des dangers. Quelques pressentimers avertissoient peut-être aussi que tout n'étant que provisoire dans une révolution qui s'ouvroit, il étoit inutile d'essayer de bâtir à demeure sur un terrein non encore af-

fermi, & au bord de tous les volcaps. La convention, qui n'entra gueres en calcul des obstacles, & qui, accontumée à les vaincre, sembloit ne plus les ap-percevoir, la convention fut plus hardie que les assemblées précédentes, & chargea ses comités de l'entiere confection d'un code civil. Chacun des partis qui s'y disputerent l'empire, affecta de vouleir attacher son nom à ce grand euvrage; mais il étoit difficile à la raison & à la sagesse de faire prêter leur voix au milieu des éclats de la foudre &

du tumulte des factions sans cesse aux prises.

Trop de préjugés dominoient alors, & avoient été substitués à d'autres préjugés. Le fanatisme d'une égalité follement interprêtée régneit, comme apparavant le fana-tisme des privileges. La dépravation des idées politiques étoit revenue au comble. Les loix civiles en reçuient l'enpreinte. Les représentans les plus vertueux & les plus éclairés ne pouvoient tout-à-fait échapper à la contagion universelle,

ni s'affranchir du joug qui pesoit par-tout.

Un homme qui, avant de rivaliser avec nos plus illustres magistrats dans le ministere de la justice, honora tonjours le tribune par des talens & des lumieres, pendant que tant d'autres la souilloient par des fureurs, a publié aussi un projet de code civil; c'est un recueil de vastes connoisnances; la distribution en est simple & belle. Le juvisconsulte familiarisé avec les hautes & profondes méditations, s'y montre à chaque page; mais on y voit aussi quelquefois le sage lui-même obligé de payer tribut aux erreurs qui l'assiégeoient. L'auteur l'a reconnu & a avoué la nécessité de retoucher plusieurs parties de son ouvrage : aussi nous a-t-il secondé dans celui que nous offrons.

Nous avons profité des travaux de tous ceux qui nous ont précédés. Nous avons eu beaucoup moins la prétention de paroître neufs, que d'être utiles. Nous nous sommes entourés de jurisconsultes recommandés par l'opinion & par l'estime publique. Ils se sont concertés, & ont disputé de zele avec des membres de votre section & quelques-uns de

nos anciens collegues.

Pressés par le tems, par la succession des événemens & par le desir de satisfaire à votre juste impatience, nous hosons nous flatter que notre travail ait atteint la perfection dont il est susceptible. A peine avous-nons pu en mesurer l'ensemble & l'étendue, puisque nous sommes même forcés de livrer à l'impression les différens titres, à mesure qu'ils

s'achevent. Mais nous le regardons comme un cadre destin à recevoir tous les amendemens, toutes les idées qui jailliront de la discussion à laquelle nous le soumettons. Le soin de les rassembler est réservé à d'autres. Nous léguons c devoir à nos successeurs dans la carriere législative.

Que de droits ils acquerront à la reconnoissance du peup! français le jour où, après avoir ramessé toutes les lumiere qui vont briller de toute part, ils lui denneront un code civil définitivement rédigé! On sait combien ce code es appellé par les vœux & la prévoyante sagesse du grant homme que les suffrages des commissions législatives , ou pour mieux dire, les acclamations de la république entiere ont place à la tête du nouveau gouvernement.

Seance du 1er. nivôse.

Arnould, au nom de la section des finances, fait prendre une résolution, portant qu'il sera ouvert au ministre des finances, un crédit de 28,417 fr., pour payer le traitement arriéré pendant l'an 7, des chess & employés du bureau da

triage des titres à Paris,

Les administrateurs du département de la Meurthe transmettent à la commission le proces-verbal de leur acceptation du nouvel acte constitutionnel; ils espèrent, avec toule la France, voir se réaliser, par son moyen, toutes les esp rances de bonheur & de gloire que les vrais amis de liberté & de l'égalité out pu concevoir pour la république Ils félicitent les commissions d'avoir consolidé cet ouvrage en plaçant à la tête du gouvernement des citoyens auss recommandables par leurs vertus que par leurs talens, un héros aussi redouté des ennemis de la république, qu'estimé & chéri des Français. Ces administrateurs s'applaudissent de compter parmi les membres des commissions législatives trois de leurs concitoyens ( Regnier, Boulay & Jacqueminot), & d'être des premiers à remercier ces commissions d'avoir assuré la liberté & le bonheur publics.

La commission ordonne la mention au procès - verbal, &

l'impression de cette adresse.

Le bureau n'a pas été renouvellé aujourd'hui.

COMMISSION DU CONSEIL DES ANCIENS.

Seance du 1°r. nivôse.

La commission a approuvé trois résolutions. La premiere ouvre au ministre des finances un crédit de 28,417 frança pour payer les traitemens arriérés pendant l'an 7, des ches & employés du bureau de triage des titres à Paris.

La seconde autorise le ministre des relations extérieures à disposer de la somme de 676,903 francs pour les dépenses des Français détenus dans le Levant & en Barbarie, pour acquitter les indemnités à la légation de Rastadt, & pou les dépenses occasionnées par la translation des archives du

département des relations extérieures.

La troisieme concede au citoyen Sieyes, à titre de récompenses nationales, un des domaines à la disposition de l'étal

Bourse du 1er. nivôse.

Rente prov., 12 fr. 38 c. - Tiers consol., 19 fr. 65 c. -Bons  $\frac{3}{4}$ , 1 fr. 5 c. — Bons  $\frac{3}{4}$ , ..... Bons  $\frac{1}{4}$ , 12 fr. — Bons d'arrérage, 91 fr. 25 c. - Bons pour l'an 8, 75 fr.

A. FRANCOIS.

De l'Imprimerie de MEYMAT, rue des Moineaux, nº. 423.

Det auti

Les d'une ques n comm mécou sur la troupe gouver roient plus d' Les dispose

On

la Ligi

d'habil

import

aucune

nemi j trouve trant i tative L Le 1

passée des dé cours & leurs D

Nou de Na frappé George O'Com

du pri maniqu a Je v vellemen

On